

l'Atlantique Nord (tenues à Rome, en mai, et au siège de l'OTAN, à Bruxelles, en décembre), la crise d'Afghanistan, le renforcement continu de l'arsenal des pays membres du Pacte de Varsovie et la menace d'une intervention militaire soviétique en Pologne ont dominé les discussions entre ministres des Affaires étrangères. La réunion de décembre, qui s'est déroulée deux jours à peine avant l'imposition de la loi martiale par les autorités polonaises, a fourni l'occasion de se pencher plus particulièrement sur la situation de Pologne. Parmi les autres questions ayant retenu l'attention dans les consultations de l'OTAN au cours de l'année, notons la conférence de la CSCE à Madrid, qui a repris ses travaux en octobre, ainsi qu'un large éventail de questions relatives au contrôle des armements et au désarmement dans le contexte Est-Ouest (voir plus loin), dont les négociations MBFR de Vienne et les pourparlers visant la réduction des forces nucléaires de portée intermédiaire en Europe. L'OTAN a également permis à des experts des pays membres de se rencontrer pour discuter des événements survenus dans certaines régions du monde.

Le désir de l'Espagne de se joindre à l'OTAN est venu confirmer la validité et la viabilité de l'Alliance en tant qu'organisation de défense collective. En décembre, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont signé un protocole d'adhésion qui, une fois ratifié par tous les membres, autorisera le secrétaire général à inviter l'Espagne à devenir membre de l'Alliance. Pour sa part, le Canada a offert son appui et son encouragement à l'Espagne en vue de son adhésion à l'OTAN.

En septembre 1981, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a assumé pour un an la charge de président d'honneur du Conseil de l'Atlantique Nord, organe de direction de l'OTAN. En cette qualité, il a prononcé un important discours-programme lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion ministérielle de l'Alliance en décembre.

Sur le plan militaire, le Canada a poursuivi son programme de rééquipement de ses forces. L'intercepteur CF-18 a été soumis à des essais avancés en vue de sa livraison aux Forces canadiennes en automne 1982; par ailleurs, les avions patrouilleurs Aurora à long rayon d'action ont tous été livrés et de nouveaux progrès ont été faits en vue du choix d'une nouvelle frégate de patrouille. Le Canada a, en outre, réaffirmé sa promesse d'accroître la réserve de matériel qu'il a constituée en Norvège à l'intention de sa brigade aéroportée dont le déploiement rapide dans la partie septentrionale du pays, en cas de montée des tensions ou de conflit, représente l'un de ses engagements envers l'OTAN.

#### Coopération bilatérale en matière de défense

Le Canada a conclu des ententes bilatérales de défense avec un certain nombre de ses partenaires de l'OTAN. Celles qui concernent la défense de la zone nord-américaine de l'OTAN font appel à une consultation et une collaboration des plus étroites entre le Canada et les États-Unis. Les grands objectifs du Canada sont d'assurer sa souveraineté et sa sécurité en apportant sa contribution à la défense collective de l'Amérique du Nord.